

PROCEDURE D'INSCRIPTION & QUOTAS
CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR EN SALLE JEUNES INDIVIDUEL

Date d'ouverture de la préinscription en ligne	1^{er} novembre 2018
Date d'arrêté du classement national Pour la réservation de places des archers Dom-Tom	2 janvier 2019
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	6 février 2019
Dernier week-end sélectif*	9 et 10 février 2019
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	12 février 2019
Date d'arrêté du classement national Pour les sélectionnés au championnat de France	13 février 2019

Suivi de votre classement et de votre préinscription
[classement national Tir en Salle.](#)

Quotas : nombre de sélectionnés par catégorie

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		BARE BOW	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Benjamins	16	26				
Minimes	30	52				
Cadets	32	60	6	14	4	12
Juniors	20	32	4	12		

■ **Départ 1**
 ■ **Départ 2**
 ■ **Départ 3**

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)